

## Vastned Retail Belgium publie l'ordre du jour de l'assemblée générale du 29 avril 2020<sup>1</sup>

La société immobilière réglementée Vastned Retail Belgium publie aujourd'hui la convocation et l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra **le 29 avril 2020 à 14h30** au siège, Generaal Lemanstraat 74, 2600 Berchem.

L'ordre du jour de l'assemblée générale comprend plusieurs points obligatoires comme, entre autres, l'approbation des comptes annuels de l'exercice comptable 2019 et la fixation du dividende pour l'exercice comptable 2019. Vastned Retail Belgium propose également le renouvellement du mandat de Taco de Groot comme administrateur.

L'ordre du jour complet et tous les documents y afférents pour l'assemblée générale sont disponibles sur [www.vastned.be](http://www.vastned.be), sous Investor Relations - Assemblées générales.

Le rapport annuel 2019 est également disponible sur la page d'accueil du site web [www.vastned.be](http://www.vastned.be) et sous Investor Relations - Publications - Rapports annuels.

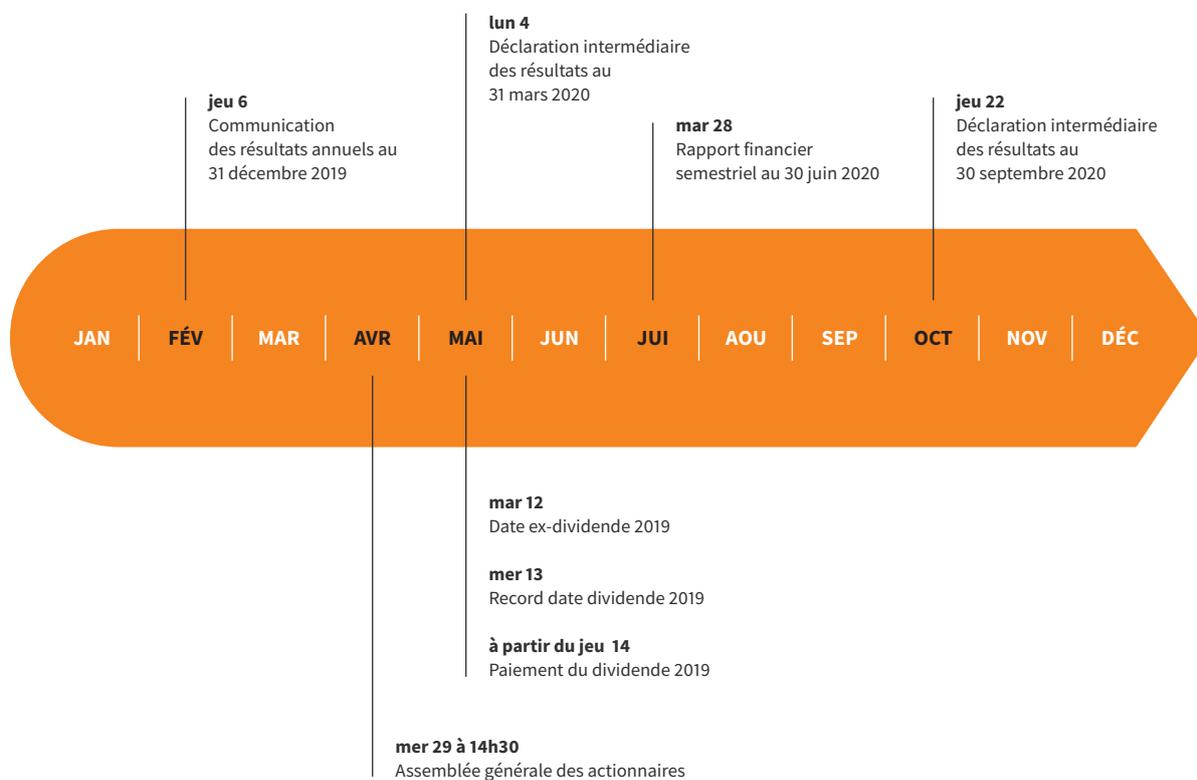
Faisant suite à l'apparition du COVID-19 et aux mesures prises par le Conseil national de sécurité le 12 mars 2020, Vastned Retail Belgium a pris un certain nombre de mesures de précaution en vue de la prochaine assemblée des actionnaires. Ces mesures visent à limiter le risque de contamination et de garantir le bien-être et la santé des actionnaires, des membres du Conseil d'administration, du Commissaire et des collaborateurs de Vastned Retail Belgium.

- La Société demande à ses actionnaires de ne pas être physiquement présents à l'Assemblée générale des actionnaires, mais de faire usage de leur possibilité de voter par procuration conformément aux procédures définies dans la convocation à l'Assemblée générale. Le formulaire de vote par procuration pour la prochaine Assemblée générale est disponible sur le site Internet de la Société [www.vastned.be](http://www.vastned.be), sous la rubrique Investor Relations - Assemblées générales.
- La Société rappelle également aux actionnaires leur droit de poser des questions par écrit avant l'Assemblée générale, conformément aux procédures définies dans la convocation à l'Assemblée générale, et confirme que les réponses seront reprises dans le procès-verbal de l'Assemblée générale, qui sera publié sur le site Internet de la Société conformément au droit belge.
- Les participants, qui seraient néanmoins physiquement présents, sont priés de se disperser dans la salle et d'éviter tout contact rapproché avec les autres participants. D'autres mesures de précaution pourront être appliquées sur la base des informations dont disposera le Conseil d'administration à ce moment-là.

La Société espère que ces mesures de précaution permettront de tenir l'Assemblée générale des actionnaires le 29 avril 2020 tout en préservant les droits et le bien-être de ses actionnaires. Toutefois, les restrictions autour des réunions impliquant plusieurs personnes en Belgique ne cessent d'évoluer. Vastned Retail Belgium continuera de suivre la situation de près et communiquera possiblement davantage d'informations concernant la tenue et les modalités de participation à l'Assemblée générale des actionnaires.

<sup>1</sup> Sous réserve de l'approbation par l'Autorité des Services et Marchés Financiers (FSMA), pour les points de l'ordre du jour pour lesquels cette autorisation est requise et qui n'a pas encore été obtenue à ce moment.

## Calendrier financier 2020



**Au sujet de Vastned Retail Belgium.** Vastned Retail Belgium est une société immobilière réglementée publique (SIR) dont les actions sont cotées sur Euronext Brussels (VASTB). Vastned Retail Belgium investit exclusivement dans l'immobilier commercial belge, plus spécifiquement dans des magasins de tout premier ordre situés dans les meilleures rues commerçantes des grandes villes Anvers, Bruxelles, Gand et Bruges. Pour le reste le portefeuille immobilier se compose de magasins dans le centre de villes en dehors des grandes villes, des parcs de vente au détail et des magasins le long d'axes routiers hautement qualitatifs.

**Pour plus d'informations veuillez contacter:**

VASTNED RETAIL BELGIUM SA, société immobilière réglementée publique de droit belge,  
Rudi Taelmans - CEO ou Elke Krols - CFO, tél. + 32 3 361 05 90, [www.vastned.be](http://www.vastned.be)



**VASTNED RETAIL BELGIUM**

Generaal Lemanstraat 74

2600 Berchem - Anvers

T +32 3 361 05 90

[info@vastned.be](mailto:info@vastned.be)

[WWW.VASTNED.BE](http://WWW.VASTNED.BE)